

M. Baldwin: C'est une minorité qui a voté pour le gouvernement.

M. Roberts: Oui, c'était un vote minoritaire, mais je suppose que si un parti qui a pu recueillir à peine le quart des suffrages soutient qu'il représente le peuple, alors laissons-les se leurrer à leurs propres yeux. Mais le gouvernement que voici détient la majorité des députés à la Chambre. Nous avons de loin le gros de la population qui appuie le gouvernement par l'intermédiaire des députés. Mais l'opposition dit que ça ne doit pas entrer en ligne de compte. Ces députés ministériels, ce n'est pas la voix du peuple. Ce sont eux, de l'opposition, qui représentent les citoyens. Ce n'est pas le cabinet qui représente les citoyens; ce sont eux. Ils réussissent à peine à s'attirer le quart du vote, et ce sont eux les porte-parole des citoyens, et personne d'autre. Mais ils passent sous silence les droits des citoyens. Ils parlent parce qu'ils en ont envie, pour le seul plaisir de parler, que le public écoute ou non.

Ce sont eux, monsieur l'Orateur, qui souffrent d'indigence. C'est un cas indéniable de pauvreté, pas en matière de temps et d'occasions, mais pauvreté d'idées, de politiques, d'aptitude à communiquer et de direction.

Une voix: Ils parlent beaucoup.

M. Roberts: Bien sûr, ils parlent beaucoup mais disent peu de choses, tout est là. Où en sont-ils? Qu'ont-ils fait pour résoudre les problèmes de la jeunesse, les problèmes constitutionnels et celui de la drogue?

Promenez-vous dans les villes du pays et demandez à l'homme de la rue la position du parti conservateur sur ces questions et vous vous apercevrez que c'est le grand parti sans idées. Il se demande pourquoi personne ne fait attention à lui. Ce n'est pas parce qu'il n'a pas l'occasion de parler. C'est parce qu'il a si peu à dire qu'il a mis au point une théorie diabolique pour décrire sa propre incapacité. Il dit que c'est notre vil gouvernement qui le prive des occasions d'exposer ses points de vue.

Il semble dire: qu'importe les fonds qu'on nous a fournis pour la recherche, qu'importe qu'un ministre tente de faire une déclaration à la presse ou à la télévision et communique ainsi avec les habitants du pays; pour nous,

c'est porter atteinte aux privilèges de la Chambre. Quand un ministre essaie d'utiliser un moyen de communication moderne, comme des diapositives, moyen qui existe depuis longtemps, nous le méprisons. Lorsque le gouvernement tente d'informer la population par l'entremise d'Information Canada, c'est de la propagande. Quand le gouvernement crée des comités parlementaires pour l'examen de décisions administratives, nous les dénigrons.

Ils ne tiennent aucun compte de tout cela, et ils font comme si le gouvernement était le bouc émissaire de l'insuccès de leurs propres tentatives à communiquer au peuple les idées et les politiques qu'ils n'ont pas. Ce n'est pas le gouvernement mais eux-mêmes qui sont responsables de leur infériorité et, au lieu de chercher un souffre-douleur dans l'autre camp, qu'ils examinent leur propre conscience pour trouver la cause de leur incompétence et de leur échec à sensibiliser les gens à leur point de vue. Cela les aidera peut-être, monsieur l'Orateur, s'ils peuvent seulement le définir.

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, jusqu'ici le débat a été fort intéressant. J'ai trouvé intéressant d'essayer de suivre le raisonnement des députés ministériels de l'arrière-ban lorsqu'ils essayaient d'expliquer leurs efforts stériles pour influencer l'exécutif qui nous gouverne aujourd'hui. Ils ont fait du beau travail cet après-midi pour essayer de convaincre quelqu'un, sans doute eux-mêmes, qu'ils sont utiles—pardon, utiles à la Chambre.

Une voix: C'est votre premier mot qui était le bon.

M. Horner: J'y reviendrai plus tard. Le débat porte sur l'efficacité, la compétence du gouvernement. Dans des articles de journaux, on soutient que le gouvernement est efficace. Mais le premier ministre (M. Trudeau) prend des décisions hâtives et inconsidérées. Est-ce là de l'efficacité? On en a pris une pour le bill sur l'impôt sur les successions, qui a pour ainsi dire mis tout le pays en tumulte. Une autre décision hâtive, le Livre blanc sur la réforme fiscale, a aussi provoqué du tapage, de sorte que le ministre des Finances (M. Benson) ne sait pas si le contenu du Livre blanc est conforme à ses idées ou non. Et le premier ministre dit attendre des Canadiens qu'ils lui disent si le Livre blanc leur convient ou non. Est-ce là vraiment de l'efficacité.